

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2024

Présent.e.x.s : Enora Stein ; Leonhard Unterlerchner ; Nora Cupelin ; Beltan Michel; Antonio Latella ; Nicolas Rault ;
Excusé.e.x.s : Gerd Rothenberg ;
PV : Enora Stein ; Paulin Robert

18h15 ADEPSY

Camping Psycho
Kishen & Dora

L'ADEPSY présente un projet de camping estival, destiné principalement aux étudiant.e.x.s en psychologie, qui durera 3 jours et 2 nuits, du 16 au 18 juin 2024 aux Diablerets. Son but principal sera de permettre la rencontre entre étudiant.e.x.s, et ce, en pleine nature et dans un cadre invitant à s'éloigner des activités numériques. Étant donné qu'il aura lieu à la suite des examens, il permettra également de pouvoir décompresser après cette période stressante. Ce projet rentre également dans la lignée de la volonté de l'association de promouvoir auprès des étudiant.e.x.s les gestes pour prendre soin de leur santé mentale, l'écotourisme, ainsi que le master en développement durable à travers un atelier.

La demande comprend la participation aux frais de logement (CHF 1'807.-), aux frais de transport (CHF 2'016.-), aux frais d'activités (CHF 705.20.-), ainsi qu'aux frais du repas de remerciement (CHF 836.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 5364.20.-.

Décision : La demande est refusée.

La Commission rend l'association attentive au fait que les voyages subventionnés par la CGTF doivent faire l'objet d'une pertinence académique et/ou associative. À ce titre, la Commission considère que le projet présenté par l'ADEPSY manque d'activités pertinentes pour financer le projet tel quel et propose de construire un autre projet de voyage qui correspondrait aux critères de la CGTF si l'association le souhaite.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.

- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h30 GIMUN <i>UNIDIR</i> Natacha & Sofia
--

Le GIMUN organise un débat MUN sur un thème de l'UNIDIR, où chaque participant représente la position d'un pays sur le sujet dans le cadre d'une simulation de discussion des Nations Unies. Pour le thème de cette année, l'association a décidé de se concentrer sur la prévention de l'acquisition d'armes par les groupes armés non étatiques.

La demande comprend la participation aux frais de repas de midi (CHF 702.-), aux frais de coffee break (CHF 598.-) aux frais ainsi qu'aux frais d'obtention des badges (CHF 60.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'360.-.

Décision : La demande est refusée.

La CGTF ne subventionne pas de demandes rétroactives sauf exceptions dûment justifiées et ne peut donc pas rentrer en matière.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h30 GIMUN <i>Popaedia</i> Natacha & Sofia
--

Cette année, La branche de GIMUN Popaedia organise un événement lors du Geneva Health Forum qui aura lieu le 29 mai prochain sur un après-midi entier à la Villa Moynier. Il s'agit d'une discussion et d'un atelier autour des thématiques de la Santé Globale et l'accord sur les Pandémies qui sera traité lors de la prochaine assemblée de l'OMS à Genève.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritifs (CHF 198.15.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 198.15.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur de CHF 200.- selon le forfait prévu pour les apéritifs dans le règlement de la CGTF.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.

- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h45 AEG

Revue « Le P'tit Globe »
Anton & Yann

Au début de l'année académique 2023, l'AEG a lancé un projet de revue étudiante « Le P'tit Globe ». Celle-ci propose de mettre en avant les productions et les idées des étudiant·e·s ; la mise en valeur de ces travaux à travers une revue permet de visibiliser des thématiques portées par les jeunes géographes.

La demande comprend la participation aux frais d'impression (CHF 491.96.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 491.96.-.

Décision : La demande est accordée à hauteur demandée arrondie au franc supérieur, soit CHF 492.-.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h00 Law Career Start

Procès fictif de Jupiter
Amin, Farah & Lena

La Law Career Start organise un procès fictif théâtral en collaboration avec la troupe de théâtre Théâtre'Hall. L'évènement aura lieu le vendredi 3 mai 2024 à 19h, en salle U600 à Uni Dufour. Ce projet poursuit 2 buts : plonger les spectateurs dans l'univers d'un procès au Tribunal avec son atmosphère feutrée, sérieuse et pleine d'enjeux et amener la réflexion et le débat sur une thématique juridique.

La demande comprend la participation aux frais du régisseur (CHF 240.-), aux frais de gardiennage (CHF 825.-), aux frais de cadeaux pour les membres du jury (CHF 45.-), ainsi qu'aux frais d'impression (CHF 80.20.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'190.20.-.

Décision : La demande est accordée à hauteur demandée arrondie au franc supérieur, soit CHF 1'191.-.

Malgré la rétroactivité de la demande, la Commission a décidé d'entrer en matière pour plusieurs raisons. Tout d'abord, des circonstances personnelles dramatiques et exceptionnelles ont compliqué le travail des personnes en charge du projet. Ensuite, l'association, en se renseignant sur les délais de la CGTF a lu avec attention le règlement de la Commission dans lequel il est écrit qu'il est nécessaire que la demande soit remise

au secrétariat au minimum 6 semaines avant la date de réalisation du projet. Ce délai n'est plus appliqué par la Commission qui se base sur les délais de reddition des dossiers annoncés sur la page AGORA des séances, la faute est donc du côté de la CGTF. Le secrétariat prévoit de changer ce point du règlement qui n'est plus en accord avec ses pratiques. Ces deux raisons sont suffisantes, indépendamment l'une de l'autre, pour que la Commission entre exceptionnellement en matière.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h15 SDSA

Semaine de la diplomatie

Chaque année, l'association SDSA organise la semaine de la diplomatie. Plusieurs ateliers auront lieu durant la semaine durant lesquels les étudiant.e.s pourront améliorer leur employabilité et rencontrer des personnalités du monde de la diplomatie à travers un SpeepMeeting, un atelier *Préparer son avenir professionnel*, une table ronde sur le droit international et la diplomatie, une visite du palais des nations, ainsi qu'un workshop.

La demande comprend la participation au SpeedMeeting (CHF 340.65.-), aux frais de l'atelier *Préparer son avenir professionnel* (CHF 24.-), aux frais de la table ronde sur le droit international et la diplomatie (CHF 870.-), aux frais de la visite du palais des nations (CHF 381.60.-) ainsi qu'aux frais du workshop (CHF 90.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1735.35.-.

Décision : Les demandes de subvention sont refusées.

La CGTF ne subventionne pas de demandes rétroactives sauf exceptions dûment justifiées et ne peut donc pas rentrer en matière.

La Commission rend l'association attentive au fait qu'il est souhaitable que les personnes qui organisent les projets puissent les présenter afin d'éviter certaines lacunes dans la présentation du dossier et des questions auxquelles il est difficile pour les personnes de répondre. Il est par ailleurs encouragé de venir en ayant préparé les bons dossiers à présenter.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h45 Unige'Help x Uni Art

*Anniversaire Abribus
Leonardo & Ibrahim*

Unige'Help souhaite organiser un évènement pour fêter l'anniversaire de L'Abribus, un projet qui vise à offrir un refuge bienveillant au cœur d'Unimail, notamment lors des fins de mois difficiles. Leur mission est de soutenir ceux qui en ont besoin, de les orienter vers des ressources adéquates, de promouvoir la solidarité au sein de la communauté universitaire, de sensibiliser aux enjeux tels que la précarité étudiante et de mettre en avant les initiatives associatives. Jusque-là entièrement financé par l'association, l'Abribus s'apprête à célébrer son premier anniversaire. Pour marquer cet événement, l'association souhaite une journée spéciale le 16 mai pour le dernier Abribus du semestre, avec des activités, des ateliers et un apéritif.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritifs (CHF 197.15.-), aux frais pour des films photo (CHF 74.85.-), aux frais pour du petit matériel de décoration (CHF 10.90.-) et d'impression (CHF 23.45.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 302.40.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée arrondie au franc supérieur, soit CHF 303.-.

Les subventions sont conditionnées à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Si le projet s'y prête, un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h00 MSOGSI

~~Voyage d'études du Master Europe centrale et orientale~~

~~Les étudiant-e-s du Master Europe centrale et orientale, Asie centrale et Caucase (MAEAC) du Global Studies Institute, par l'intermédiaire de leur association étudiante la Master Students Organization of the Global Institute (MSOGSI) souhaitent soumettre une demande de subside pour un voyage d'études à Sarajevo organisé pour les étudiant-e-s du programme de master.~~

~~La demande comprend la participation aux frais de voyage (CHF 200.- par étudiant.e.x.s).~~

~~**La demande de subvention s'élève à CHF 3'000.-.**~~

L'association ne s'est pas présentée.

20h15 Demandes d'apéritifs

- **CUAE : Apéritif pour une projection-discussion sur la marchandisation des études**
 - La demande comprend la participation aux frais d'impression (CHF 52.-), ainsi qu'aux frais d'apéritif (CHF 200.-).
 - La demande de subvention s'élève à **CHF 252.-.**
 - **Décision : La demande est accordée à hauteur demandée.**

- **GIMUN : Assemblée générale 2024**
 - La demande comprend la participation aux frais d'apéritif (CHF 200.-).
 - La demande de subvention s'élève à **CHF 200.-**.
 - **Décision : La demande est accordée à hauteur demandée.**

20h30 Divers

- Lettre ouverte projet de loi de l'UDC
 - La lettre a récolté déjà une trentaine de signatures. Se pose à présent la question de la date de son envoi et de ses destinataires.
 - **Décisions :**
 - **Le secrétariat fait un dernier mail de relance auprès des associations pour signer la lettre ;**
 - **Nico se renseigne auprès de Gerd sur les délais de publication ;**
 - **La lettre sera envoyée au rectorat et au Conseil d'Etat.**
- Commission de nomination
 - La mise au concours du poste sera publiée mercredi 15 mai.
 - Une personne de l'AEG s'est déjà portée volontaire pour faire partie de la commission de nomination. La Commission propose de demander à une personne d'une association enregistrée qui passe souvent en séance si une personne de chez elle serait intéressée à participer à la commission de nomination. Le secrétariat demandera dans un premier temps à Uni Art.
 - Deux dates sont fixées :
 - Le choix des dossiers à faire passer en entretien aura lieu le mercredi 26 juin à partir de 16h.
 - Les entretiens auront lieu le mercredi 3 juillet à partir de 13h.
- Proposition du Vice-Recteur au « Vivre ensemble »
 - Le vice-recteur Edouard Gentaz souhaite mettre en place un projet de micro-certifications afin de promouvoir l'employabilité des étudiant.e.x.s et de valoriser leur investissement associatif. Lors d'un rendez-vous avec lui, il a été proposé que la CGTF sonde les associations pour leur demander quels sont leurs besoins/envies en termes de micro-certifications.
 - **Décision : La Commission considère que ce n'est pas dans son cahier des charges de sonder les associations sur ce sujet et qu'elle n'a pas plus de moyens d'actions que le rectorat dans la mesure où le secrétariat ne pourrait qu'envoyer un mail aux associations. Il serait cependant envisageable que la formation comptable de 2 heures donnée par la CGTF en début d'année soit micro-certifiée si certaine.x.s le souhaitent.**
- Nomination des nouveaux membres de la Commission
 - Beltan reste l'année prochaine et pourrait reprendre le poste de la présidence ; Leonhard reste ; Nora part ; Nico part.
 - Il est donc nécessaire de retrouver deux membres étudiant.e.x.s.
 - La personne de l'AEG motivée à faire partie de la CONO est aussi intéressée à rejoindre la Commission.
 - Un mail sera envoyé aux associations afin de leur proposer de rejoindre la Commission.

La séance se termine à 20h50.

PV fait à Genève le 13 mai 2024 par Paulin Robert et Enora Stein.